

Millenia 2015

Femmes actrices de développement pour les enjeux mondiaux

Atelier 2 : Valorisation des droits des femmes, éthique, égalité des chances et participation politique

Situation de la femme libanaise au niveau professionnel, social et politique

Sawsan SADEK

enseignante chercheuse en microondes et télécommunications

UNIVERSITÉ LIBANAISE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

- SAIDA -



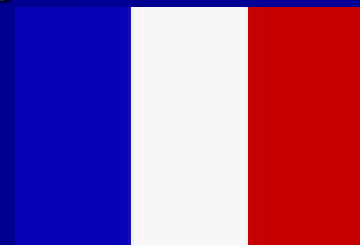
UNIVERSITÉ LIBANAISE
Institut Universitaire de Technologie
-SAÏDA-

Création par Décret 8741/96

Démarrage : Année universitaire 97-98.

Partenaires

L'Université Libanaise – La Fondation HARIRI – Le Gouvernement Français



Objectifs

- Formation d'étudiants pour occuper des fonctions à caractère technologique en étroite collaboration avec les entreprises et les milieux professionnels.

Les Départements

- **Génie des Réseaux Informatiques et Télécommunications**
- Génie Civil - Bâtiments et Travaux Publics
- Génie Industriel et Maintenance
- Informatique Appliquée à la Gestion

Activité professionnelle

- Enseignement en électronique, traitement de signal, microondes
- Projets de recherche subventionnés par l'UL, le CNRSL, et l'ASTF (Arab Science and Technology Foundation)
- Activité en recherche :
 - Radar Doppler hyperfréquence pour la détection de vitesse
 - Antennes microrubans multibandes, larges bandes pour les réseaux sans fil
 - Capteur microonde sans contact pour les applications médicales
 - Transmission en temps réel de signaux vitaux

Etre femme ne m'a pas ni aidée ni empêchée à occuper ce poste, ni d'évoluer dans ma carrière, aucune facilité telle que des congés de plus, ou des heures de travail en moins. C'est l'égalité pure et dure!!

Le corps enseignant :

- Hautement qualifié , sélectionné par un conseil scientifique franco-libanais

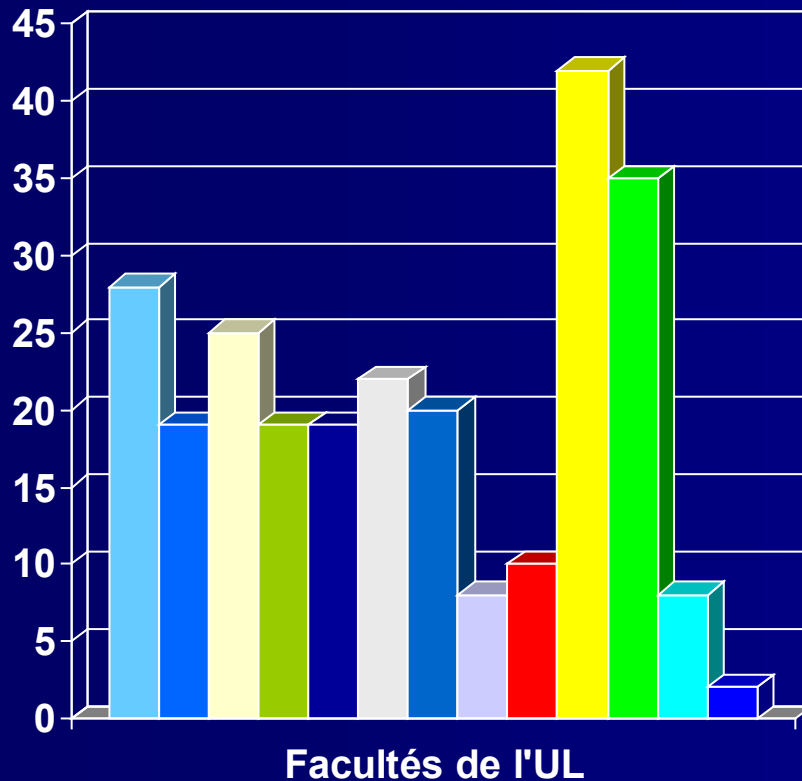
25 enseignants permanents dont **2 femmes**

70 vacataires dont **16 femmes**

50% titulaires d'un diplôme de Doctorat.

 **10 à 20 % de femmes**

Pourcentage des femmes dans le corps enseignant permanent de l'UL contenant 2000 enseignants permanents et 70000 étudiants



■ Fac d'éducation

■ Sociales

■ Littéraire

■ Droit

□ Sciences

■ Architecture

■ Média

■ Génie

■ gestion

■ Santé, médecine,
pharmacie

■ agriculture

■ IUT

■ Tourisme



Quelques statistiques à l'UL

- 20 % en moyenne de **femmes** dans le corps enseignant
- 8 % en **technologie**
- 6 **directrices** d'unités parmi 45
- 4 **doyennes** de facultés parmi 21

Au niveau social

- La **femme libanaise**, une des plus éduquées et des plus actives au Moyen-Orient, est chargée des responsabilités, dans tous les domaines de la vie, mais ses droits sont négligés, confisqués surtout par une société patriarcale encore trop traditionnelle.
- **La femme libanaise** ne peut encore prétendre diriger sa vie comme elle l'entend, elle est prisonnière des lois religieuses qui régissent son héritage, son mariage, son divorce, la garde de ses enfants, et la placent en situation d'inégalité.
- on constate certaines avancées, certaines initiatives, aussi bien sur le terrain que dans les mentalités.

Situation dans la fonction publique

- Directeur général : 2 femmes
- Ambassadeur : 3 femmes parmi 75
- Première catégorie 1.6%
- Deuxième catégorie 8.4%
- Troisième catégorie 20.7%

On remarque que la présence de la femme diminue lorsqu'on croit dans l'hierarchie

Professions

La **femme libanaise** est présente dans tous les secteurs et dans certains elle excelle

- Education primaire et secondaire : 70 %
- 1654 ingénieures, 1180 médecins, 592 dentistes
1474 Pharmacienne, 1722 avocates, 128
spécialistes de gestion
- 45 % des étudiants boursiers par la fondation Hariri (43000 diplômés) dont 38 % de filles qui ont souvent excellé par rapport aux garçons

A rappeler que la population libanaise compte 4 millions d'habitants

Systeme juridique

- le nombre de **femmes** dans le systeme juridique croit:
 - 68 Juges d'un total de 364 (18.6 %)
- Cependant, la nomination de **femmes** n'a pas progresse dans les conseils les plus éleves tels que Conseil de la magistrature, le Conseil judiciaire supreme et le Conseil constitutionnel.

Participation politique

- **La femme libanaise** s'occupe beaucoup de politique. Cependant, avant d'évoquer sa participation en politique, il est nécessaire de tenir compte de :
 - la situation actuelle économique du pays
 - le système politique libanais

Le Liban : situation actuelle

- 3 ans après l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri, et 18 mois après l'agression israélienne en juillet 2006 :
 - Régression économique
 - Dette énorme relativement au PIB,
 - Fermeture ou mutation à l'étranger de nombreuses entreprises
 - Migration de jeunes libanais (es)
 - Climat d'insécurité, d'instabilité
 - Nombreux incidents plus ou moins graves qui rappellent le début de guerre civile en 1975

*En somme, un état actuel assez sombre (sans le moindre pessimisme)
Cette situation économique du pays oblige femme et homme à travailler.*

Le Liban : système politique confessionnel

- une démocratie parlementaire
- Cependant, il est basé sur les quotas confessionnels qui sont présents aussi dans toutes les autres institutions du pouvoir
- la pluralité de confessions est devenue la cause de divisions intestines et certaines fonctions dans l'administration publique sont réservées à telle ou telle confession
- la population libanaise comprend 19 confessions et est soumise à 15 statuts personnels différents.

Alors imaginer la situation des femmes libanaises dans ce chaos.

Quand la femme libanaise a obtenu ses droits politiques ?

- Le conseil des ministres a décidé d'accorder le droit de vote à la femme Libanaise en 1952 mais il a limité ce droit à la femme instruite.
- Cette décision fut le résultat d'une longue lutte, que les organisations féminines ont menée.
- Des associations féminines ont refusé cette discrimination
- Le résultat fut la promulgation, au début de 1953 d'un décret stipulant le droit de la femme libanaise d'élire et d'être élue.

Valorisation des droits de la femme au niveau politique

- Le Liban a ratifié deux conventions concernant les droits politiques de la **femme**
 - la convention des droits politiques de la femme (décembre 1952)
 - A noter que cette convention est ratifiée avec beaucoup de réserves et l'esprit de la convention n'est pas pris en compte par les programmes gouvernementaux de développement économique, sociale, culturel et politique
 - La convention de l'élimination de toutes formes de discrimination contre la **femme** (1996)

Début de la prise de conscience du rôle que peut jouer la femme en politique

- En mars 2004, le premier ministre assassiné Rafic Hariri avait assisté au cinquantième anniversaire du comité des femmes libanaises. Lors de cette réunion, il a encouragé les **femmes** à s'engager dans des carrières politiques en commençant par se présenter aux élections municipales en 2005.

Résultats des élections municipales 2005

- 7 femmes maires sur 943
- 241 aux conseils municipaux

Ces chiffres montrent que nous sommes toujours en dessous du seuil minimum parce que le système électoral au Liban continue à mettre des obstacles devant l'arrivée de la femme au pouvoir et à la municipalité.

C'est pourquoi les associations féminines au Liban demandent l'application d'un Quota.

Le 4ème congrès organisé par l'ONU à Pékin en 1995 a statué sur la nécessité de donner jusqu'à l'an 2005 30% des sièges dans les parlements du monde aux femmes.

La population féminine est de 51% du peuple libanais

Femmes députés et ministres

- Première femme député : Mirna Boustany pour quelques mois après la mort de son père en 1964
- 1992 : (3/128) Nayla Mouawad, Bahia Hariri et Maha Khoury
- 2005 : 5 femmes députés
- En 2004 : 2 femmes ministres
- Depuis 2005 : une femme ministre au affaires sociales

Mesures à prendre au niveau national

- La valorisation des droits des **femmes** doit être parmi les occupations principales pour les responsables, les législateurs, dans toute campagne électorale (ça n'a jamais été le cas)
- Appliquer l'Education primaire obligatoire pour les enfants garçons et **filles** à égalité surtout dans les milieux pauvres et accompagner sur le terrain la mise en application effective de cette mesure
- Permettre à toutes les **femmes** l'accès facile aux informations et aux nouvelles technologies telle que l'initiation à l'utilisation de l'ordinateur, l'internet et autres via des campagnes organisées par le gouvernement
- Création de programmes d'accompagnement de **filles** brillantes en scolarité telles que les bourses d'études,
- les campagnes d'initiation pour aider les **femmes** à évoluer dans leur carrière
- ...

Mesures au niveau mondial

- Consolider les liens entre réseaux des **femmes** au niveau mondial via les réseaux de communication existants : internet, medias, ..(c'est par internet que j'ai fait la connaissance avec **Mme Marie-Anne Delahaut**, directrice du projet **Millenia2015**)
- Favoriser la promotion des carrières des **femmes**
- ...